

Intéressement : Nos Craintes étaient fondées !

PARIS le 20/06/2018

Comme vous le savez, aucun intéressement n'a été versé en 2018 aux salariés d'ORANO CYCLE au titre de l'exercice 2017.

Pour rappel, même s'il ne s'agit pas d'un excellent accord (loin de là !), FO avait décidé de signer l'accord central d'Intéressement AREVA NC SA couvrant les années 2017 - 2018 et 2019, pour une unique raison :

Sans notre signature - comme celle de la CFE/CGC et du SPAEN -, aucun accord local n'aurait pu être négocié et, par conséquent, aucun intéressement ne pouvait être versé aux salariés pendant trois ans.

En imposant un critère basé sur une trajectoire financière, la Direction savait pertinemment que le déclenchement de l'intéressement serait très aléatoire !

Cela s'est confirmé dans les explications qu'elle a fourni aux Organisations Syndicales.

Selon elle, la perte de la valeur de l'usine COMURHEX 2 (liée à la chute du dollar), les problèmes de production à LA HAGUE (amiante) et à MELOX (secteur poudres) et les conflits sociaux à MALVESI et à LA HAGUE sont les principaux facteurs dégradant le ROP (critère de déclenchement).

Pour FO, en dehors des conflits, les salariés ne sont pas responsables des variations de monnaie et ne doivent pas être pénalisés par le fait que la Direction a, depuis de trop nombreuses années, refusé d'entendre les alertes des représentants du personnel concernant les problématiques des sites !

Pour toutes ces raisons, les Organisations Syndicales signataires FO, CFE/CGC et SPAEN ont demandé à négocier un avenant à l'accord initial afin de protéger les salariés d'une nouvelle désillusion.

En effet, il n'est pas acceptable d'entendre que les résultats du Groupe ORANO ont été atteints et, dans le même temps, que ceux d'ORANO CYCLE ne sont pas satisfaisants !

Malheureusement, pendant la réunion de négociation de l'avenant qui a eu lieu le 14 Juin, toutes nos craintes se sont avérées fondées !

En premier lieu, nous avons demandé la dénonciation de cet accord pour renégocier un nouvel accord sur trois ans afin de partir sur une nouvelle base et s'affranchir de ce déclencheur financier basé sur le ROP Orano cycle.

Les représentants de la Direction n'étant pas mandaté dans ce sens, ils n'ont voulu discuter que d'un avenant à l'accord actuel.

La Direction propose de neutraliser les effets de taux de change et de prix de marché qui impacte les valeurs des installations. Mais elle refuse de neutraliser les pertes à terminaison de certains contrats, les effets sur les provisions de fin cycle et de geler les effets « amiante » et « poudres » alors que l'on sait déjà que ces coûts impacteront à nouveau les comptes en 2018 !

Avec cette proposition, de toute façon, nous n'aurions pas eu d'intéressement versé en 2018 au titre de 2017, c'est bien la démonstration que la Direction ne souhaite pas réellement verser une prime d'intéressement aux salariés.

Tout comme en 2017, elle espérait bien qu'aucun accord ne soit conclu, afin d'en faire peser la responsabilité aux Organisations Syndicales !

Même si nous craignons que 2018 soit « du même niveau que 2017 », la signature de l'avenant est indispensable pour avoir une chance de percevoir un intéressement et la Direction le sait bien.

Contrairement aux allégations de la Direction, pour FO les salariés d'Orano cycle ne sont en aucun cas responsables.

S'il n'y a pas eu d'intéressement, la Direction en est la seule responsable !

Pour tout renseignement complémentaire,
N'hésitez pas à contacter vos élus et représentants
FO sur vos Etablissements !
Pour renforcer notre action, n'hésitez pas à nous rejoindre !